

La Fondation Bon départ de Canadian Tire et le Comité paralympique canadien s'engagent à faire tomber les obstacles empêchant les jeunes Canadiens ayant un handicap à devenir actifs. Ainsi, nous collaborons avec des chercheurs experts dans le domaine afin de mieux comprendre ces obstacles et trouver des façons d'aider nos partenaires à les surmonter. Veuillez songer à ce que vous considérez comme les obstacles principaux qui se dressent devant les utilisateurs types ou les participants ciblés de votre programme (dans le cadre de leurs expériences actuelles ou passées). Cochez les cases qui s'appliquent et donnez un bref exemple ou une courte description de votre programme ou ses participants:

Obstacles	S'il y a lieu	Description des obstacles pour votre programme ou vos participants :
Facteurs intrapersonnels (propres à la personne)		
<i>Exemples:</i>		
Facteurs psychologiques : Les participants ont un historique de dépression ou d'une autre condition psychologique et bénéficient grandement de la participation à une activité physique.		
Fonctions et structures corporelles : Les participants souffrent de douleur chronique et l'activité doit être adaptée pour permettre leur participation.		
Situation d'emploi : Les participants ou leur parent ou tuteur ont un faible revenu et ne peuvent se permettre de participer à des loisirs ou des programmes d'activité physique.		
Facteurs interpersonnels (associées aux rapports et interaction avec les autres)		
<i>Exemples:</i>		
Soutien social : Les participants n'ont pas de soutien de la part d'amis, de membres de leur famille ou d'autres personnes.		
Processus sociaux : Aucun autre participant ayant un handicap n'est inscrit à un programme et il n'y a aucun pair avec qui les participants peuvent parler.		

Obstacles (associés aux organismes, installations et programmes)	S'il y a lieu	Description des obstacles pour votre programme ou vos participants :
<p>Attitude d'autrui : Les participants ayant un handicap ne sont pas considérés comme une priorité du groupe et obtiennent donc la dernière priorité relativement aux services (p. ex., temps de glace ou sur le terrain, etc.).</p>		
<p>Facteurs institutionnels</p>		
<p>Exemples:</p>		
<p>Processus de réhabilitation : Les professionnels de la réhabilitation ayant une relation étroite avec les participants n'ont pas la bonne formation ni éducation pour les soutenir ou n'ont plus de lien ou d'accès à un centre de réhabilitation.</p>		
<p>Connaissances des personnes de l'organisme : Les participants ont tenté de profiter d'occasions sportives, mais ont constaté que les personnes au sein de l'organisme (les instructeurs, entraîneurs ou administrateurs) n'ont pas les connaissances nécessaires pour offrir une expérience positive et sécuritaire (adaptation des activités, de l'instruction, etc.).</p>		
<p>Conception des installations ou du bâtiment : Accès limité ou manquant pour les participants. (par exemple : douches, salles de bain, aire de jeu)</p>		
<p>Facteurs reliés aux programmes : Disponibilité limitée de programmes amusants et inclusifs situés à une distance raisonnable pour les participants éloignés (région géographique)</p>		
<p>Facteurs communautaires (associés aux obstacles)</p>		
<p>Exemples:</p>		
<p>Contraintes liées au climat : Aucune option de participation alternative en cas de mauvais temps (accès à des installations intérieures en cas de pluie options de transport limitées).</p>		
<p>Relations parmi les organismes ou groupes : Les liens entre les services et les programmes offerts par différents organismes ne sont pas clairs et créent de la confusion pour les participants.</p>		

Obstacles (associés aux organismes, installations et programmes)	S'il y a lieu	Description des obstacles pour votre programme ou vos participants :
<p>Information sur l'activité physique : Manque d'information sur la programmation.</p>		
<p>Équipement : Manque d'équipement convenable.</p>		
<p>Obstacles reliés aux politiques (les règlements, la politique et le protocole n'empêchent ni ne découragent les personnes ayant un handicap de participer.)</p>		
<p>Exemples:</p>		
<p>Programmes pour professionnels et personnel : Les programmes n'offrent ou n'exigent pas de formation relative aux handicaps pour les personnes travaillant pour l'organisme.</p>		
<p>Coûts : Politiques organisationnelles : coût élevé de participation élevé (frais d'inscription, équipement, etc.)</p>		
<p>Transport : Manque d'options de transport permettant l'accès au programme.</p>		